

La cimentoplastie

CHU de Nantes – Service de radiologie interventionnelle
Hôtel-Dieu – rez-de-chaussée bas
Place Alexis-Ricordeau – 44093 Nantes Cedex 01
Tél. 02 44 76 81 74 – Fax 02 44 76 84 18
Mail : bp-secretariat-ri@chu-nantes.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'injecter du ciment dans un os fragilisé, voir fracturé (vertèbre, bassin...) dans le but de consolider et de diminuer la douleur. Une hospitalisation de 24 à 48h est nécessaire pour cet examen.

Pourquoi faire cette cimentoplastie dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons les rayons x pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Comment se déroule l'intervention ?

L'intervention est réalisée par des médecins radiologues en salle de radiologie interventionnelle, le plus souvent **sous anesthésie générale** mais elle peut aussi être réalisée sous sédation.

Le médecin repère la ou les vertèbres et planifie les trajectoires des aiguilles. Il met en place les aiguilles, puis injecte le ciment, et enfin retire les aiguilles.

Exemple : cimentoplastie vertébrale



Quelles sont les suites immédiates de la cimentoplastie ?

La cimentoplastie terminée, la/les aiguilles sont retirées. Vous resterez quelques heures dans la salle de réveil afin d'assurer une surveillance avec le maximum de sécurité. Les membres de l'équipe médicale détermineront à quel moment il vous sera possible de boire et manger et pendant combien de temps il faudra rester allongé.

Quelles sont les complications possibles liées à la ponction ?

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

Par ailleurs, une fuite de ciment autour de la vertèbre peut se produire exceptionnellement entraînant une douleur dans la jambe pendant 48 heures qu'il faudra signaler.

Que va-t-il se passer après ?

Après l'examen, vous serez surveillé(e) attentivement par le personnel soignant. Le lendemain de l'examen vous passerez des radios de contrôle de la cimentoplastie. **Un rendez-vous de consultation avec le radiologue interventionnel sera programmé un mois après l'intervention.**